



FNASCE
couleur passion

Le 19/11/2021

CR CPPR du 17 novembre 2021 en Visio

Présents : Sébastien Lagache, Jean-Claude Dessert (matin), Sylvie Carrara, Hervé Dospital, Christian Kornouty, Ornella Mimy, Marielle Toustou (matin), Maud Varin

Absents excusés : Sandrine Balaicourt.

Jean-Claude Dessert et Marielle Toustou seront absents l'après-midi.

Mot de bienvenue de Sébastien.

Réunion en visio car La Défense est un lieu compliqué pour les réunions en présentiel pour le moment. La prochaine réunion devra avoir lieu en présentiel. Proposition de dates les 29 et 30 juin. Lieu à voir. Ornella propose Clermont-Ferrand, très central pour tout le monde ou Lacanau proposé par Hervé.

1. Retour sur le séminaire de Villegusien

Le travail en petits groupes a porté ses fruits et doit être privilégié.

Tout le monde a trouvé que le climat était plus serein et les échanges corrects

2. Manifestation Phare du 26 au 29 mai à Longeville-sur-Mer.

But : rassembler 200 personnes parmi les actifs et en priorité des familles.

Lors du dernier CDF, des décisions ont été prises au sujet des prix max par participants (cf relevé de décisions).

Prise en charge les inscriptions de familles « brin de muguet » (dans la limite de vingt personnes)

Mise en place d'un pot commun pour faire baisser au maximum les coûts par participant. De cette manière, les participants paieront tous la même chose, quelle que soit l'ASCE d'origine.

Les ASCE et les URASCE donnent une participation au pot commun.

La FNASCE participe à hauteur de 25 000€ sur son budget.

Si pot commun est en excédent, celui-ci sera reporté sur la manifestation de l'année prochaine si elle a lieu.

Les URASCE peuvent également mettre en place un bus pour le transport des familles de leur région par exemple. C'est une piste d'action qui peut être menée.

Attention aux critères établis par la CPAS qui vont permettre de « sélectionner » les familles. Bilan prévu fin janvier après le retour des inscriptions.

Les URASCE peuvent mettre dans le pot commun et également organiser le transport des adhérents de la région. Une mutualisation des transports entre 2 URASCE peut également être envisagée.

Mettre ces éléments dans l'Info Région.

La question du transport est importante. Tant qu'on n'a pas la liste des inscriptions, on ne peut pas trop prévoir la dépense par URASCE aussi, ...

Une aide au transport peut être aussi apportée par les URASCE mais ne vient elle pas en « doublon » avec le pot commun

Mail au sujet du pot commun et transport qui va partir rapidement.

Réunion du comité de pilotage fin décembre.

Inscriptions lancées en début d'année. Date limite d'inscription en avril (à confirmer).

3. Prochain séminaire à Arques (11) du 21 au 24 février 2022

Décision prise lors du dernier CDF. L'ASCE11 s'est vu confier l'organisation de ce séminaire. Pas de dossier de présentation pour le moment, mais le déroulement est conforme à ce qui doit être fait pour ce genre d'événement.

Format de 2,5 jours pour tout le monde.

Dématérialiser les inscriptions et favoriser tout ce qui est dématérialisé.

Le covoiturage devra être absolument privilégié. Sinon, des navettes seront faites entre les gares et les aéroports si besoin.

Dossier d'inscription à envoyer rapidement à la CPPR pour validation et diffusion avant Noël.

Date limite des inscriptions fin janvier

Mettre un mot de la Présidente d'URASCE.

Envoyer en format modifiable pour être rempli en direct.

Envoyer le dossier à la CPPR semaine prochaine.

Séminaire de septembre : l'URASCE Midi-Pyrénées s'est positionnée pour l'organisation et éventuellement l'ASCE14 (MC Lecarpentier). L'URASCE Midi-Pyrénées a confirmé sa volonté d'organisation. Dates : du 26 au 29 septembre 2022. On attend maintenant la lettre de candidature et le dossier de présentation.. Comme d'habitude.

Pas de candidature actuellement aux DASCE en 2022.

Michel PISTOUILLER a informé que les Présidents d'ASCE de la Région Midi-Pyrénées ainsi que le bureau de l'URASCE souhaitent participer à 1/2 journée du CDF.

La CPPR n'est pas favorable à cette demande.

Pour l'instant, le CDF est plutôt contre mais attend des précisions quant à cette demande.

4. Réflexion sur la reconquête de nos adhérents et le renouvellement des bureaux

Difficultés en local à cause de la baisse des adhérents et des bureaux vieillissants.

Voir avec les URASCE pour associer les ASCE de près pour ces 2 sujets.

Comment relancer les adhésions ?

Le renouvellement des élus dans les comités directeurs ne se fait plus. Les responsables associatifs sont de plus en plus des retraités.

4 tables rondes commencées à Villegusien. Elles ont permis à chacun de s'exprimer.

La CPPR doit être moteur sur ces sujets et apporter des pistes pour travailler avec les URASCE.

Au prochain séminaire de février, on apportera une feuille de route comportant des thématiques permettant de lancer le sujet en petits groupes.

Le résumé des tables rondes de Villegusien a été fait dans le compte-rendu du séminaire. On pourrait partir de ce résumé pour le prochain séminaire ? (JC Dessert)

Chaque URASCE doit voir avec ses ASCE quels retours elle peut faire sur les tables rondes de Villegusien.

Moyenne d'âge du comité directeur à calculer.

Recenser les adhérents qui n'ont pas repris leur carte et essayer de les récupérer.

Voir si les DASCE ou les congrès sont bien restitués aux comités directeurs des ASCE. Question à poser par les présidents d'URASCE aux présidents d'ASCE.

Au sujet du renouvellement des élus : pour l'AG à Sète, on n'aura qu'un représentant par ASCE. C'est un peu dommage. Idée de proposer un mandaté et un deuxième participant si c'est un piou-piou. Si c'est un nouvel élu qui n'a jamais participé à une manifestation nationale, ça peut permettre une prise de conscience de l'ampleur du mouvement pour encourager les nouveaux à s'investir et d'autant plus qu'il y aura des ateliers à l'AG de Sète, le point de vue de nouveaux élus serait intéressant et complémentaire à ceux des mandatés. Proposition de Maud pour rajouter un piou-piou à l'AG de Sète.

Maud va faire un mot au CDF pour aller dans ce sens et prendre une décision au regard des ateliers qui vont se tenir pour le renouvellement des élus.

Il faut absolument associer les ASCE dans cette réflexion. Donc, les relancer sur les thématiques des tables rondes de Villegusien.

Parler du prochain séminaire qui sera axé sur la reconquête de nos adhérents – venir avec des idées et identifier des actions à mener pour cette reconquête

Maud va préparer et envoyer un questionnaire aux URASCE pour les aider à questionner leurs ASCEE.

Les URASCE se chargent de les envoyer à leurs ASCEE qui devront leur retourner complété et une synthèse sera faite au séminaire de Février.

5. Révision des aides financières

Sébastien proposait dans un mail d'augmenter l'aide à l'organisation d'un CD/PU.

Aujourd'hui, elle est de 500€.

Elle ne semble plus adaptée aux tarifs des locations de salles notamment.

La porter à 1000€ c'est totalement justifié. Elle n'a pas bougé depuis des années.

La CPPR est favorable à cette proposition.

Cette décision sera à voter par le CDF de janvier 2022

Aide forfaitaire annuelle :

aujourd'hui on est à 1200€ + 120€ par ASCE

Proposition de passer à 1500€ + 120€ par ASCE

Idée de redynamiser les événements régionaux.

JC Dessert et Hervé ne sont pas favorables à l'augmentation de cette aide.

Cette aide a été revue à la hausse au CD/PU de Paris.

Pour le moment, les URASCE n'en ont pas fait la demande et ce n'est pas un besoin

Pas de suite donnée à cette proposition.

Info : un bulletin type est en cours de rédaction au niveau du CDF. Il intégrerait un paragraphe relatif au RGPD. Ce sera trop tôt pour les adhésions 2022, mais il sera opérationnel pour 2023 certainement.

Ce sera un modèle qui pourra être adapté par chaque ASCE.

Mais un message va arriver sur les boîtes pour rajouter le paragraphe sur la RGPD

6. Révision du cahier des charges de l'organisation des séminaires

Vu en ligne directement dans le document en visio.

La nouvelle version sera mise en ligne.

7. Point sur les AG URASCE

Antilles-Guyane – Bretagne (AG 18/11) – Hauts de France n'ont pas envoyé leur document d'AG.

Ne pas oublier de remplir le fichier sur Drive – il en manque encore

https://docs.google.com/spreadsheets/d/1yJesCP2zTJYW5MNR3fWbWbeSaJ36iimUXeHvW_-GJaU/edit#gid=1289537155

Sébastien souhaite qu'il y ait plus de rigueur dans l'envoi des documents et un suivi de nos manifestations

Les PU doivent relancer leurs ASCE qui n'ont pas versé leur cotisation

Tout le monde est d'accord pour dire que Laurent Franc a fait un bon travail en relisant tous nos documents.

8. Infos Régions

Il faudrait la diffuser courant décembre après validation de la CPPR

Maud s'en charge, plusieurs points ont déjà été évoqués au cours de cette journée

Cagnotte pot commun et aide au transport pour la manifestation phare

Document à envoyer suite AG URASCE + rappeler les ASCE pour le versement de leur cotisation

Domaine La Chesnaye : les urasce sont invitées à planter un arbre

Questionnaire Reconquête des adhérents et le renouvellement des élus :

9. Trésorerie

Aide Forfait déplacement : Enveloppe de 21400 € solde de 5550 €

pour 2 séminaires on est remboursé sur la base de 3 participations – le versement a été fait en Octobre

Aide insulaire : enveloppe de 6800€, solde de 1400€ tout a été presque distribué sauf Mayotte qui n'envoie plus ses documents

Aide forfaitaire annuelle : enveloppe de 32 760€, il reste 14400 € mais tout le monde n'a pas encore envoyé leurs documents

Aide séminaire: les deux ont eu lieu en 2021 donc solde 0 €

Aide politique régionale et Aide déplacement congrès : aucune demande

10. Date prochaine réunion CPPR

Date proposée et validée : 29 et 30 juin 2022

Lieu : plusieurs propositions Clermont-Ferrand – Lacanau ... à voir

11. Questions diverses

Pour le prochain séminaire il se fera bien sur deux jours et demi, pour celui de Septembre ce n'est pas encore acté.

DLC : plantation d'un arbre par région, Favoriser circuit court pour un achat auprès d'un pépiniériste local

Fin des questions diverses, la réunion est terminée vers 16h15.